

ARPÈGE ARRIVE !!!

Alors que nos collègues travaillant depuis plus de 4 ans sur Arpège TI (travailleurs indépendants) n'ont cessé de faire remonter les très nombreux dysfonctionnements entraînant des blocages, des doubles paiements,..., Mais aussi obligeant à garder les dossiers, parfois pendant une durée extrêmement longue, sous surveillance pour s'assurer que l'assuré soit indemnisé correctement.

Alors que les agents qui travaillent maintenant sur Arpège PAMC (libéraux : médecin, kiné, sage femme, ...) signalent les mêmes dysfonctionnements.

Nous sommes atterrés d'apprendre que le déploiement à marche forcée d'Arpège RG (travailleurs salariés) est aussi catastrophique que ce à quoi on pouvait s'attendre vu la masse bien plus importante de dossiers à traiter.

5000 !!!!! 5000 !!! Personnes en attente d'indemnisation lors du lancement d'Arpège RG dans seulement 2 départements (Vendée et Pays de Loire) !

Comment peut-on parler de bug informatique alors que les problèmes étaient connus ? On lit dans les journaux qu'il s'agirait d'une phase de test. Comment peut-on « tester » un logiciel dysfonctionnel en situation réelle mettant les assurés malades dans une situation d'extrême précarité voire une situation dangereuse pour leur santé. On a vu dans des reportages des personnes n'ayant plus de quoi s'acheter à manger.

D'autres assurés ont été pris de panique en recevant, à tort, des courriers de fin de droit. Il y en aurait eu plus de 4 000 !

Comme pour Arpège TI, il y a eu des doubles paiements auxquels se sont ajoutés des erreurs de destinataires.

On apprend par l'AFP que la CNAM reconnaît des « aléas techniques » (lol !)

La CNAM assure que les équipes sont mobilisées et que des renforts sont déployés ce qui devrait permettre aux assurés de percevoir leurs indemnités.

5 caisses interviennent en renfort, leurs équipes dédiées vont saisir des données pour débloquer les dossiers. La solidarité inter-caisse est bien évidemment essentielle. Malheureusement, elle ne règle pas tout, on apprend, toujours par la presse, qu'un mouvement de grève a été lancé, nous apportons notre soutien aux salariés grévistes.

Si Sud se satisfait que des moyens importants soient mis pour que les assurés puissent toucher rapidement les prestations qui leur sont dues, nous n'accepterons pas que ce soit au prix de la santé des techniciens !

Trop de souffrances tant du côté des assurés que des agents des CPAM pour un gain de temps estimé (on demande les preuves) à 6 jours en moyenne ! La CNAM met en avant que ce serait également pour « libérer du temps aux agents » pour accomplir des missions « à plus hautes valeurs ajoutées ».

Quel cynisme ! Les agents veulent d'abord que leur mission qui est d'indemniser rapidement et correctement les assurés ne deviennent pas mission impossible. Les agents des prestations en espèces aiment leur travail et demandent à pouvoir le faire dans de bonnes conditions. Ils demandent également que la complexité de celui-ci soit reconnu avec une rémunération à la hauteur de leur expertise.

NOUS DEMANDONS L'ARRÊT IMMÉDIAT
 DU DÉPLOIEMENT D'ARPÈGE
 ET LA RÉOLUTION DES DYSFONCTIONNEMENTS
 D'ARPÈGE TI ET PAMC.

LA SOLIDARITÉ EST NOTRE FORCE, SYNDIQUE TOI!